

Aix-en-Provence, le 12 octobre 2005

COMMUNIQUÉ

C'est en nous couvrant d'éloges pour le travail accompli, tant par Danse à Aix et son équipe depuis 30 ans, que par son directeur en fonction depuis plus de 4 ans, que Madame Maryse Joissains Masini Député-Maire d'Aix-en-Provence et Présidente de la Communauté du Pays d'Aix nous a confirmé hier soir, en assemblée générale extraordinaire, que pour des raisons d'économie d'échelle la Ville et la Communauté du Pays d'Aix transfèreraient dès 2006 l'activité de Danse à Aix au Ballet Preljocaj nous accordant à titre exceptionnel une subvention destinée à procéder à notre propre liquidation.

La Drac, précurseur du désengagement vis-à-vis de Danse à Aix, s'aligne sur la position de la Ville et de la CPA. La Région et le Département protestent avec vigueur, déclarant que leur soutien à Danse à Aix reste entier et que les subventions qu'ils nous allouent n'iront pas au Ballet en cas de transfert d'activité.

Nous perdons ainsi les 4/5^{ème} de notre financement et sommes effectivement dans l'obligation de cesser notre activité.

Nous sommes très nombreux à avoir toujours défendu l'idée que dans notre bassin de population particulièrement dense, non seulement deux structures chorégraphiques aux missions initiales très distinctes peuvent parfaitement cohabiter, mais que la pluralité qui en émane représente une richesse infinie pour notre vie sociale et culturelle.

Le pouvoir politique, sur la proposition d'un projet artistique du CCN d'Aix-en-Provence, en a décidé autrement. Cette richesse ne pourra que se réduire considérablement.

La tension entre nos deux structures était palpable depuis 9 ans. Voilà : le jeu de massacre est terminé : nous tisons notre révérence.

C'est donc en parfaite santé financière, pleine écoute et bienveillance du public de la presse et des professionnels que nous disparaîssons.

Je souhaite que cette affaire ait valeur de profonde réflexion pour chacun d'entre nous, artiste, ou plus généralement acteur culturel, sur le devenir de nos métiers.

Dans un contexte de redéploiement des crédits de l'Etat, on voit se renforcer une tendance à l'hégémonie et à la concentration institutionnelle des projets culturels. Il en découle un affaiblissement de la diversité artistique et une raréfaction des lieux susceptibles de la soutenir.

Ces évolutions exigent, de la part de tous, une très grande vigilance.

Patrice Poyet
Directeur
tél : 04 42 96 05 01 - fax : 04 42 96 65 30 - danseaix@ten.fr
www.danse-a-aix.com